

## DÉVELOPPEMENT LANCEMENT DES ATELIERS DU TERRITOIRE

Des ateliers pour définir ensemble ce que sera le projet de développement et d'aménagement de la commune pour les dix prochaines années.



Visite collective de la commune et rencontre avec les acteurs économiques locaux, le 23 septembre.

Avec le début de ce mandat municipal, s'ouvre une nouvelle page où l'avenir de la commune va pouvoir s'écrire. En effet, suite à un appel à candidatures lancé par l'État, Villeneuve de Berg et la communauté de communes Berg et Coiron ont été choisies pour co-organiser un "atelier du territoire" sur la stratégie de développement de la commune et de l'intercommunalité. C'est avant tout une méthode de travail, conduite sur une période de neuf à dix mois, animée par une équipe pluridisciplinaire d'experts de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, et qui réunit les services de l'État, les élus, des acteurs économiques et sociaux, l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire.

### Première réunion

Après une première réunion de cadrage le 10 septembre, la démarche a débuté le 23 septembre par une visite collective de la

commune afin d'en appréhender les atouts, les faiblesses, visite ponctuée de rencontres avec les acteurs économiques locaux. Le 24 septembre, quatre tables rondes ont été organisées afin de permettre l'identification et la priorisation des axes de travail :

- la revitalisation du centre bourg, l'attractivité des commerces, des équipements et les enjeux de mobilité
- un état des lieux du village du point de vue de ses logements, de son patrimoine, de ses espaces publics,
- les caractéristiques du territoire de par son relief, ses ressources notamment en eau, son agriculture
- la stratégie de développement touristique et économique du territoire situé entre la vallée de l'Ibie et le massif du Coiron.

### Des séquences de travail collectif

La démarche se poursuivra à l'occasion de trois nouvelles séquences de travail collectif :

- en décembre autour des axes stratégiques de développement qui pourraient être retenus
- en février 2021 autour d'une programmation et de projets définis de manière plus précise, notamment dans le domaine de l'habitat
- en mai 2021 enfin autour de la recherche de financements et de l'élaboration d'un cadre de développement de la commune. Ce travail de concertation doit déboucher sur l'élaboration d'une feuille de route à court, moyen et long terme, qui devra s'adapter aux possibilités financières de la commune et de l'intercommunalité.

### Associer la population à la démarche

Si cette démarche est une opportunité - rare - de pouvoir réunir autant d'experts, de services, de partenaires afin de réfléchir ensemble autour d'un programme de développement de la commune, cela ne peut suffire et nous satisfaire.

Nous souhaitons que les Villeneuvoises et les Villeneuvois puissent être associés à la démarche. Aussi, la municipalité vient, en complément de la démarche, de décider de mettre en place une commission extramunicipale "cadre de vie - économie- atelier des territoires" afin de vous permettre de participer à la réflexion et de vous donner la capacité d'infléchir les travaux engagés. Ainsi, chaque réunion de la commission donnera lieu à la rédaction d'une synthèse qui sera présentée à l'ensemble des partenaires au début de chaque atelier. Elle sera également transmise aux bureaux d'études qui coordonnent la démarche afin qu'ils l'intègrent à leurs travaux. Il est donc primordial que tous celles et ceux qui le souhaitent puissent participer à cette concertation.

### Venir en mairie ou se connecter sur villeneuveberg.fr

Nous vous invitons à venir en mairie ou à vous connecter sur villeneuveberg.fr pour vous inscrire à cette commission. Nous définirons ensemble ce que sera le projet de développement et d'aménagement de la commune pour la décennie à venir. C'est une étape importante pour notre commune, où chacun d'entre nous est concerné.

# Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



### ÉDITO



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois, Depuis début juillet, notre équipe municipale, fidèle à ses engagements et à ses valeurs, s'est attelée aux nombreux dossiers relatifs à la vie de notre commune. Dans un contexte de crise sanitaire, nous avons ainsi remis en route le marché nocturne en valorisant les produits et l'artisanat local, maintenu les projections cinéma d'été, le festival Les cordes en ballade et les journées européennes du patrimoine, dans un esprit de rencontre et de convivialité qui nous est cher. Nous pensons que ces manifestations contribuent à la vie et à la dynamique de notre commune. Développer "l'attractivité et l'activité économique" de notre centre bourg est au cœur des préoccupations des "ateliers de territoire" initiés par l'État. Ces ateliers ont pour vocation de construire le Villeneuve de demain, véritable locomotive économique du territoire de Berg et Coiron. Engagée dans une démarche participative, notre équipe sera porteuse de la parole des Villeneuvois. Ainsi, des commissions extramunicipales

permettront l'expression citoyenne et la participation à la vie de la cité. Le mois de septembre a été sous le signe de la rentrée des classes, 848 scolaires de la maternelle au secondaire ont repris les chemins de l'école. Je tiens à remercier les services techniques mobilisés pendant la période estivale à la rénovation et aux finitions des locaux scolaires, des espaces sportifs et les services éducation qui ont permis d'accompagner au mieux les enseignants dans leurs missions auprès des enfants et de leurs familles. La rentrée a été aussi celle des associations, le forum organisé par le centre socioculturel a marqué le coup d'envoi. Une quarantaine d'associations ont posé leur calendrier, avec la municipalité à leurs côtés pour les accompagner dans leur fonctionnement, leurs difficultés liées à la crise, pour les encourager dans leurs actions auprès de tous les publics et pour plus d'animation dans notre centre bourg, car le savoir-faire et les expertises ne manquent pas sur notre commune. Associations, commerçants, producteurs, entrepreneurs locaux, partenaires institutionnels... notre objectif est de rassembler et de mobiliser les forces vives de notre territoire, véritable terreau de la construction de notre commune résolument tournée vers l'avenir. Prenez soin de vous.

Sylvie Dubois, maire

### LA MAIRIE À VOTRE SERVICE



### OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8h30-12h et 14h-18h

Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

### PERMANENCES DES ÉLUS

■ Sylvie Dubois, maire, sur rdv

■ Stéphane Chausse, 1<sup>er</sup> adjoint (transition énergétique et écologique, bâtiment, agriculture, mobilité, eau, déchets, énergie renouvelable, service technique), vendredi 14h-18h et sur rdv

■ Marie Fargier, 2<sup>e</sup> adjointe (cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques), mardi 10h-12h et sur rdv

■ Patrick Rotger, 3<sup>e</sup> adjoint (attractivité et développement économique, commerce et artisanat), lundi 14h-18h

■ Karine Taulemesse, 4<sup>e</sup> adjointe (culture et solidarités), 1<sup>er</sup> vendredi du mois 14h-16h, puis les jeudis suivants 10h-12h

■ Anne-Marie Eyraud, conseillère municipale déléguée au CCAS

■ Florian Morge, 5<sup>e</sup> adjoint (éducation, vie associative, jeunesse, sports), vendredi 14h-18h

### SERVICES UTILES

■ Bibliothèque municipale : 04 75 37 99 12

bibliothequemunicipale@villeneuveberg.fr

■ Services techniques : dst@villeneuveberg.fr

■ Déchetterie : 04 75 94 76 45, du lundi au samedi 9h-11h45,

mercredi 9h-11h45 et 13h30-17h

■ SIDOMSA : 04 75 94 33 57

■ SIVOM : 04 75 94 82 94

■ SAUR : 04 63 36 10 00 8h-18h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

### TOUTES LES INFOS sur villeneuveberg.fr

## BIEN VIVRE ENSEMBLE APPEL AU CIVISME

Pour une ville propre où il fait bon vivre.

La municipalité est régulièrement interpellée pour des problèmes d'incivilités : détritus dans les rues, poubelles au pied des containers, crottes de chiens, etc. Le bien vivre ensemble et la propreté de notre petite ville sont l'affaire de tous. Vous trouverez ci-dessous des conseils pour que nous améliorions ensemble notre cadre de vie et que chacun puisse accomplir son devoir de citoyen :

- si les containers/poubelles sont pleins, vous avez la possibilité d'aller à la déchetterie de Villeneuve-de-Berg ouverte du lundi au samedi, le matin, et le mercredi également l'après-midi. Vous pouvez aussi attendre que les containers/poubelles soient vidés pour jeter vos déchets.
  - veuillez informer la mairie lorsque vous notez des containers/poubelles pleins, un lampadaire défectueux ou toute dégradation, en envoyant un mail au directeur des services techniques (dst@villeneuveberg.fr) ou en le mentionnant à l'accueil de la mairie (ne pas utiliser les réseaux sociaux)
  - des distributeurs de sachets pour ramasser les déjections canines sont à disposition sur la commune, merci de les utiliser pour vos animaux.
- C'est en faisant tous un petit effort que nous aurons le plaisir d'avoir une petite ville propre où il fait bon vivre et déambuler.



Stop aux incivilités. Améliorons ensemble notre cadre de vie.

### À vos agendas

## Les Rencontres des Cinémas d'Europe

La 22<sup>e</sup> édition des Rencontres des Cinémas d'Europe d'Aubenas sera exceptionnellement délocalisée sur Villeneuve-de-Berg (salle l'Ardéchoise) du 14 au 22 novembre 2020.

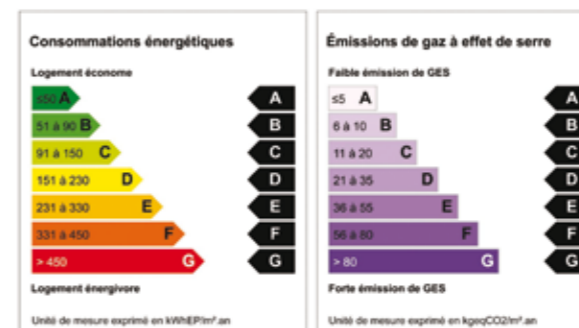
Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire | Rédaction : équipe municipale | Photos : Mairie, Virginie Volle, Freepik | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE LANCEMENT DES DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES

### Les bâtiments communaux à l'étude.

Lors de la campagne électorale, nous avons fait de la transition énergétique et écologique un de nos credos. C'est pourquoi, une fois notre installation en mairie effective, nous avons contacté le Syndicat départemental des énergies de l'Ardèche afin que celui-ci débute un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux. Après avoir reçu préalablement les factures de consommation de chaque bâtiment, une équipe du SDE 07 a débuté son travail d'évaluation, mercredi 9 septembre, en commençant par le groupe scolaire (école maternelle et école élémentaire) que nous avons priorisé. Suite à ces diagnostics, des préconisations de travaux de rénovation seront proposés. Dès lors, nous pourrions mettre en place un plan pluriannuel de rénovation des différentes constructions, programme qui sera là encore accompagné par le SDE 07. L'énergie la plus écologique est celle que nous ne consommons pas !



Le conseil municipal du 31 juillet dernier a adopté à la majorité le budget 2020 (16 voix pour, 7 voix contre). C'était le dernier jour du délai accordé par l'État pour ce faire en raison du report des élections municipales. Présentation des points clés du fonctionnement budgétaire.



Dossier



### Un budget de transition

Il s'agit assurément d'un budget de transition tant dans sa préparation que dans les perspectives qu'il dresse. Sans surprise, compte tenu des délais d'élaboration d'un budget, sa préparation a débuté sous l'ancienne mandature pendant la période de confinement. Sans surprise, on retrouve, eu égard à l'indispensable continuité de services, un certain nombre d'engagements pris par nos prédécesseurs.

### Le nouveau mandat enclenché

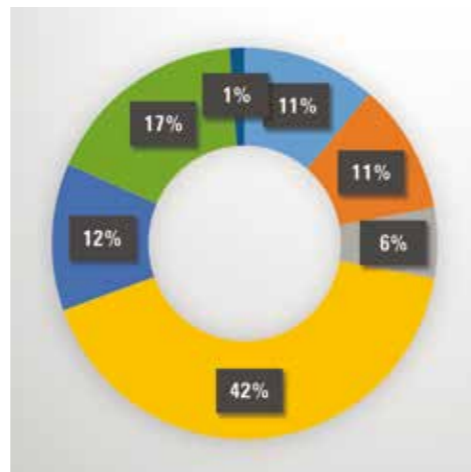
Toutefois, la nouvelle équipe municipale mise en place le 4 juillet a profité de quelques jours en amont du vote du budget pour commencer à imprimer sa marque et donner quelques signaux de nature à enclencher le prochain mandat. Ainsi, par exemple, l'augmentation de 16 % du budget consacré aux associations locales. Ou bien encore, en investissement, l'inscription de crédits d'études sur la création d'une salle des fêtes et sur l'aménagement de la rue principale traversant le centre bourg, deux engagements de campagne. Ou bien encore, sur le diagnostic de performance énergétique des bâtiments communaux, première étape de notre démarche de transition écologique.

### Que retenir ?

Au-delà de ces premiers actes forts, que retenir de documents budgétaires qui restent très techniques et peu aisés à comprendre pour tout un chacun ?

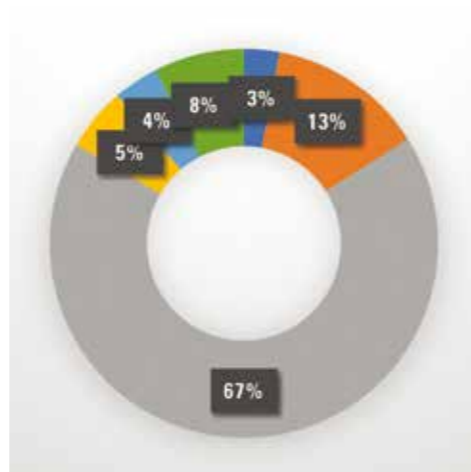
En voici quelques points clefs :

- un budget général qui s'élève à 2,7 M€ en fonctionnement et 3,2 M€ en investissement
- pas d'augmentation des taux d'imposition en 2020, que ce soit sur les taxes foncières ou sur la taxe d'habitation
- des dépenses de personnels qui s'élèvent à 40 % du budget, légèrement supérieures à l'an dernier
- des recettes propres de fonctionnement en baisse d'environ 20 % en raison de la crise sanitaire et des exonérations que nous allons accorder aux commerçants occupant le domaine public pour les aider à surmonter cette période difficile
- en investissement, des crédits inscrits pour la construction d'un mur de soutènement et l'aménagement d'un accueil à l'école maternelle, la finalisation du paiement des travaux sur le restaurant scolaire, l'extension des réseaux d'eaux potables et pluviales rue Charbonnier, la démolition du préfabriqué où se situait la bibliothèque ou bien encore l'aménagement des locaux de la mairie pour essayer d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des agents
- sur le budget assainissement, l'extension des réseaux au Petit Tournon, à la Plaine de la Chapelle et rue Charbonnier et le financement de travaux de réhabilitation des réseaux.



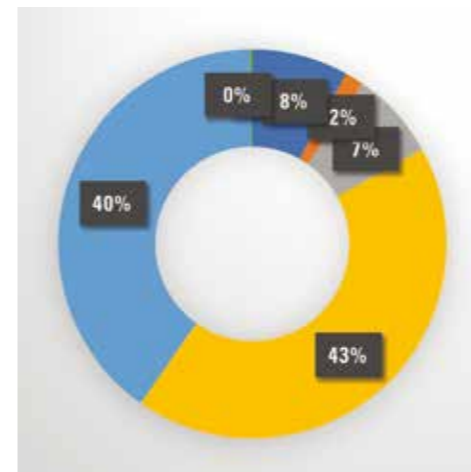
Budget général 2020  
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Achats consommables (fluides, carburants, fournitures...)
- Contrats de services, location, maintenance, assurance
- Communication, déplacements, affranchissement, télécommunication...
- Charges de personnel
- Contributions obligatoires, participations SDIS, CCAS, subventions associations...
- Virement à la section d'investissement
- Charges financières et exceptionnelles



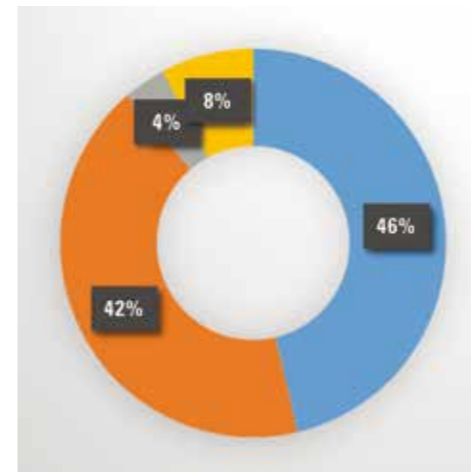
Budget général 2020  
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Mobiliers, matériels
- Voiries, réseaux (électriques, eau...), éclairage public
- Bâtiments communaux, informatique
- Acquisitions terrains
- Frais études
- Opérations financières (taxe aménagement, emprunts...)



Budget général 2020  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Excédent reporté
- Atténuation de charges et opérations d'ordre
- Ressources propres (redevances, immeubles...)
- Produits des impôts locaux et taxes
- Dotations et participations (État...)
- Produits financiers et exceptionnels



Budget général 2020  
RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Subventions État, Région, Département...
- Autofinancement
- Autres ressources financières
- Emprunts

## COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES DESSINONS ENSEMBLE L'AVENIR DE LA COMMUNE

Construisons ensemble les réponses aux attentes exprimées ces derniers mois grâce aux commissions extramunicipales ouvertes à toutes et tous.

Création d'une salle des fêtes, règlement du marché hebdomadaire, transition énergétique, sécurisation piétons/vélos entre le Petit Tournon et Lansas, ou bien encore attractivité du centre bourg, nouvelle bibliothèque, restauration scolaire, etc. Nous avons à en parler ! Conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, la municipalité a créée neuf commissions extramunicipales ouvertes à toute la population pour définir ensemble les projets de ces prochaines années :

- parce que nous sommes convaincus qu'une commune ne peut bien se gérer qu'en concertation avec ses habitants
- parce que l'on est toujours plus intelligents à plusieurs
- parce qu'il existe sur ce territoire des compétences, des savoir-faire qu'il serait dommage d'ignorer.

Vous êtes toutes et tous conviés à venir participer aux travaux des commissions mises en place par le conseil municipal du 22 août. Venez donner votre avis, contribuez à l'élaboration des projets de la commune.

### Pour participer, c'est facile

Pour participer, venez-vous inscrire en mairie, à l'accueil, ou inscrivez-vous en ligne via les formulaires disponibles sur le site web de la mairie [www.villeneuvedeberg.fr](http://www.villeneuvedeberg.fr).

Puis nous vous recontacterons pour vous donner les informations nécessaires à votre participation. Pour plus de clarté, la charte de fonctionnement des commissions extra municipales est également disponible sur le site internet de la mairie. Les trois premières commissions ouvertes aux inscriptions à partir du 5 octobre sont les suivantes :

- règlement intérieur marché hebdomadaire
- solidarité et inclusion sociale : repas des aînés et colis de Noël
- cadre de vie/économie/ateliers du territoire regroupant construction d'une salle des fêtes, attractivité bourg-centre, mobilité douce.

Suivront ensuite :

- transition énergétique
- culture et patrimoine
- restauration scolaire
- vie associative.

D'autres thèmes de commissions pourront apparaître au fur et à mesure du temps et des besoins. Nous vous tiendrons bien évidemment informés.



## CONSEILLERS MUNICIPAUX NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux démissions de Christian Audigier, Paulette Ganivet et André Deléage (liste "S'investir pour l'avenir") en tant que conseillers municipaux, ils sont remplacés par Marie-Jeanne Cosse, Alain Rameau et Sylviane Valcke. Alain Rameau ayant à son tour démissionné, il est remplacé par Didier Mehl. Suite à la démission de André Chabanis (liste "Dessine-moi Villeneuve") en tant que conseiller municipal, il est remplacé par Martine Hemmache. Suite à la démission de Christine Nouelle (liste "Agissons ensemble") en tant que conseillère municipale, elle est remplacée par Richard Martin, qui a démissionné à son tour et qui est remplacé par Anne-Marie Laville-Franchi.

C'est  
Nouveau

### Le Truck SOLIHA

Venez découvrir le Truck SOLIHA "solidaires pour l'habitat", mercredi 21 octobre sur le marché, de 8 h à 13 h. À son bord, l'équipe SOLIHA accueille les personnes pour des temps d'animation collective qui proposent des solutions simples et faciles à mettre en œuvre pour repenser son logement pour un quotidien adapté. L'équipe pourra également accompagner les personnes vers la mobilisation d'aides aux travaux auprès des différents organismes financeurs comme l'ANAH et les caisses de retraite.